

PROJET SPORTIF 2024 - 2028



➤ LODÈVE

➤➤ LA VILLE DE LODÈVE DÉVELOPPE UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE AU PROFIT DE TOUS ET TOUTES



PROJET SPORTIF 2024 – 2028

LA VILLE DE LODÈVE DÉVELOPPE UNE POLITIQUE SPORTIVE
AMBITIEUSE AU PROFIT DE TOUS ET TOUTES

SOMMAIRE

I- PRÉAMBULE

II- LE DIAGNOSTIC

III – LES DISPOSITIFS EXISTANTS

IV – LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

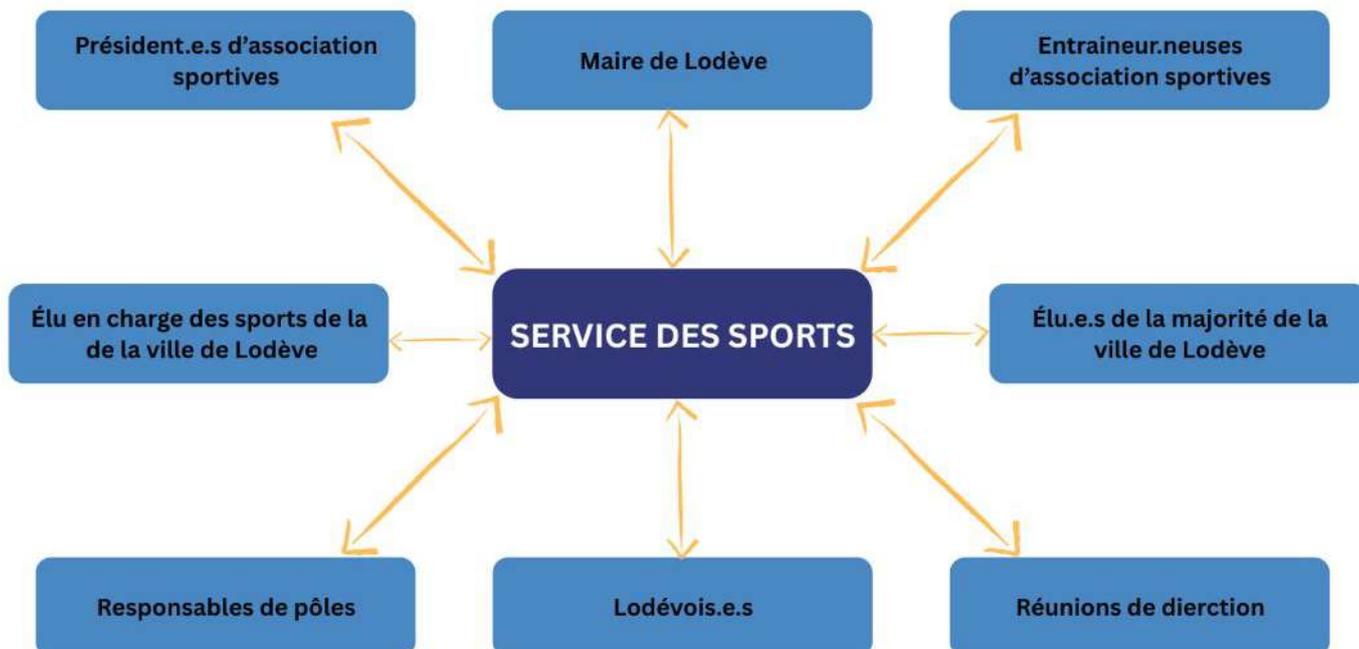
V - ANNEXES





I- PRÉAMBULE

« UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR UN PROJET COCONSTRUIT »



II- LE DIAGNOSTIC

	LODÈVE
Nombre d'habitant.e (dernier recensement 2021 Insee)	7 426
Taux de pauvreté en 2021 , en %	30 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021 (selon L'Insee)	20 %
Mobilité : Part de ménages sans voiture (2016)	22%
Taux de surcharge pondérale pour 100 enfants en 2007 canton de Lodève	15%

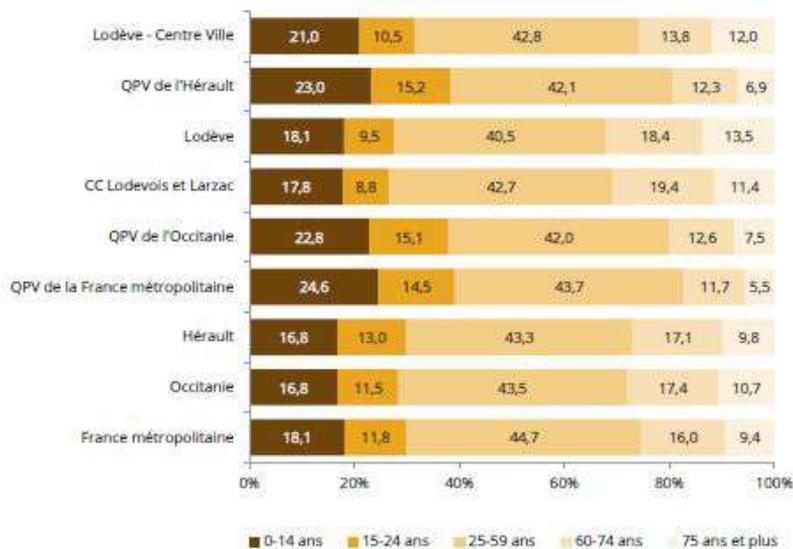


Structure par âge

Dans les quartiers :

Répartition de la population par tranches d'âge (%)

Source : Insee RP 2016



Population pauvre & taux de pauvreté

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Seuil de pauvreté à 60%			Evolution du taux de pauvreté 2013-2018 (en points)
	en 2018 : 1 063€		en 2013 : 1 000€	
	Population sous le seuil de pauvreté*	Taux de pauvreté (%)	Taux de pauvreté (%)	
Lodève - Centre Ville	1 447	47,9	46,0	+1,9
QPV de l'Hérault	55 168	54,0	51,2	+2,8
Lodève	2 232	30,0	29,2	+0,8
CC Lodevois et Larzac	3 700	25,3	24,6	+0,7
QPV de la France métropolitaine	2 112 380	43,5	44,0	-0,5
Hérault	225 544	19,7	19,6	+0,1
Occitanie	1 005 358	17,2	17,0	+0,2
France métropolitaine	9 437 313	14,6	14,5	+0,1

* Estimations @Compas

Source : Insee, Filosofi 2013 et 2018

LODÈVE	
Nombre d'associations sportives à Lodève	42
Nombre d'installations sportives à Lodève	15





Licenciés sportifs

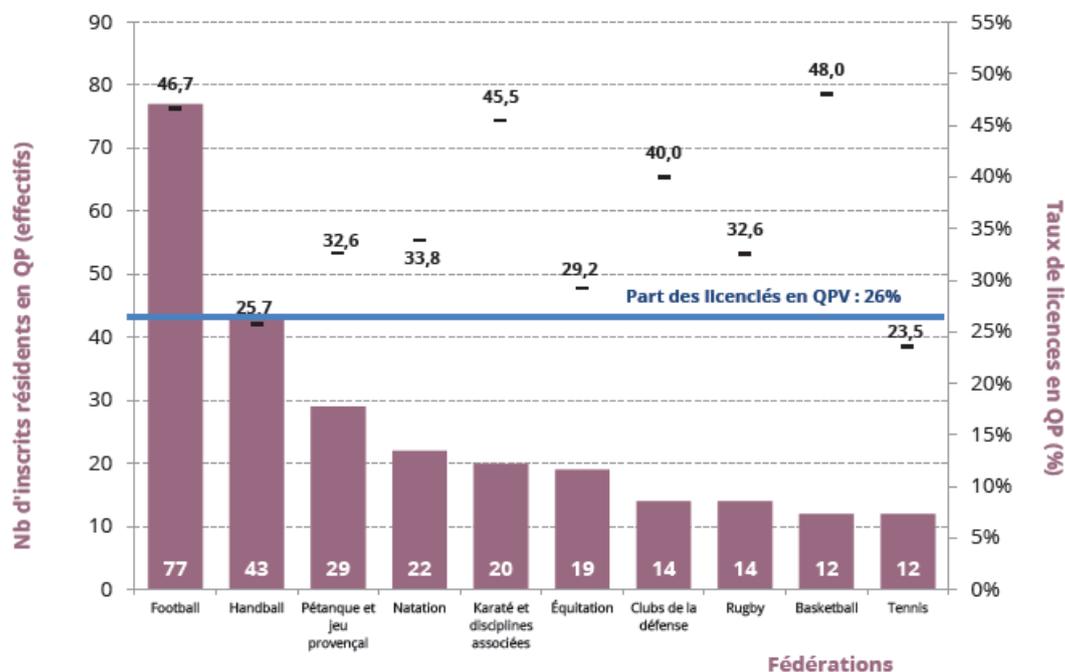
Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Lodève					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population des hommes en %	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population des femmes en %	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population totale en %
QP de Lodève	260	18,5	90	5,6	350	11,6
Lodève hors QP	620	28,9	370	16,4	990	22,4
Lodève	880	24,8	460	11,9	1 340	18,0
Part des licenciés en QPV (%)	29,5	-	19,6	-	26,1	-

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2016 et Insee, RP 2013

Proportion de licenciés dans le QP de Lodève

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2016 et Insee, RP 2013



* Les dix fédérations qui rassemblent le plus de licenciés



Nb.	Nom de l'installation	Type	État de l'installation en 2024
1	Triumph	3 salles DOJO	
2	Aire de Grézac (City stade - Skate park – handball)	Rénovation en 2025 : Table de tennis de tables, terrain de football à 5, piste de streetdance, flowpark, musculation, terrain multi-sport (basket et handball) accessibles	
3	Boulodrome	2 terrains couverts	
4	Stade Leroy Beaulieu	Terrain de grand jeu pelousé + Terrain pelousé d'échauffement + vestiaires	 
5	Stade André Beaumont	Rénovation en 2024 : stade synthétique de grand jeu avec piste d'athlétisme(ligne droite de 120m)	
6	Tennis extérieur	5 cours extérieurs grillagé dont 1 terrain accessible	
7	Hand Ball extérieur	2 terrains extérieurs accessibles	
8	Basket Ball extérieur	2 terrains extérieurs accessibles	
9	Espace Luteva	2 salles d'expression corporelle – zone de musculation – 5 vélos connectés	
10	Salle Ramadier	1 salle multi-sport	
11	Halle des sports Didier Dinard	1 salle multi-sport – 1 mur escalade – salle de gymnastique équipée- 1 salle d'expression corporelle	
12	Piscine Nautilia	1 bassin de 25m +1 bassin ludique + 1 zone enfant. Piscine extérieure	
13	City stade St Martin	Terrain multi-sport extérieur accessible	

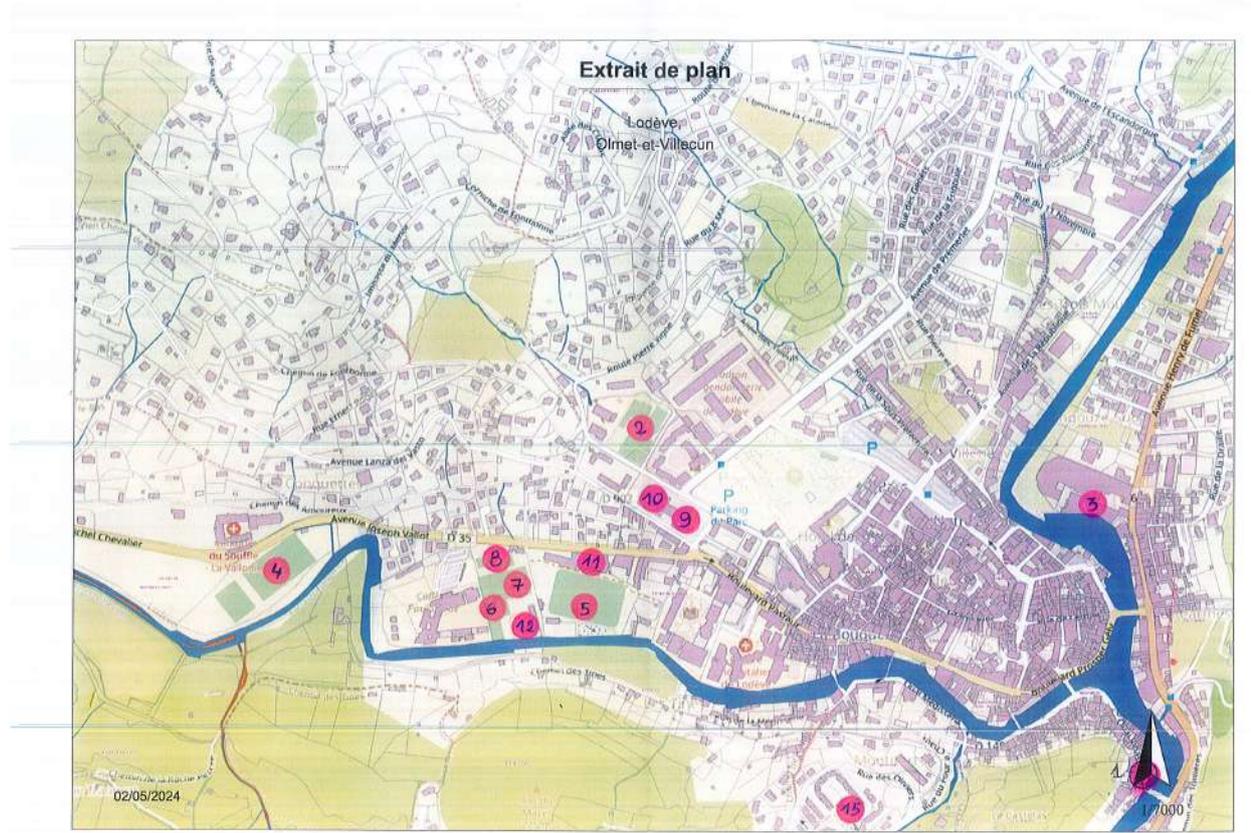


14	Domaine de Campeyroux	Zone extérieure de musculation accessible	
15	City Stade Montbrun	Terrain multi-sport extérieur accessible	

Légende :

Bon État	État moyen	Équipement ancien

Des installations sportives en cœur de ville :





DIAGNOSTIC SWOT	
<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipements en centre ville = lien social ++ ; école, collège, lycée... • Infrastructures existantes • Soutien municipal • Support financier et logistique • Nombreuses associations dynamiques avec nombreux bénévoles • Des agents techniques présents pour une bonne gestion des équipements • Proximité de la nature, escalade, randonnée, VTT • Large palette d'âges dans les associations sportives 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières limitées • Pas de remplacement d'agent, difficulté dans les investissements... • Participation fluctuante et peu de licenciés féminins • Équipements vieillissants • Manque des disciplines sportives : volley, haltérophilie, gym... • Nombre de professionnels encadrants • Fermeture de la piscine • Aucun agent municipal dans les écoles • Manque des arbitres • Manque d'hébergement collectif • Difficulté de la structuration en haut niveau • Manque de prévention routière • Manque d'un club phare
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financements externes • Développement de nouvelles activités • Événements et compétitions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organisation d'événements sportifs à l'échelle locale ou régionale pour augmenter la visibilité et l'attractivité du service des sports. • Programmes d'inclusion sociale <ul style="list-style-type: none"> ◦ En lien avec le centre social. • Dispositifs régionaux ou nationaux : savoir rouler, savoir nager, labels... • Publics potentiels avec une jeunesse (collège, lycée, réseau des alp) • JO Paris 2024 • Entreprises présentes sur le territoire. 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concurrence d'autres loisirs et cultures lodévoises • Attraction croissante pour des activités alternatives (comme les jeux vidéo, les réseaux sociaux), réduisant l'intérêt pour le sport. • Dégradations et vandalisme • Budget des familles pour le sport. • absence de mixité sociale dans certains clubs • Images de la ville • Prix de certaines pratiques • Méthode de répartition des subventions et d'attribution des créneaux de salle • Changement climatique • Évolutions géopolitiques et institutionnelles



III – LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Les dispositifs d'État existants



LE PASS'SPORT

Allocation de rentrée sportive destinée aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés Aide de 50 euros pour financer tout ou une partie de l'inscription dans un club sportif.

LE PLAN MERCREDI

Pour les enfants de 6 à 11 ans. Il vise à structurer et à développer les activités périscolaires sportives, culturelles et de loisirs. Il permet aux collectivités locales de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de l'État pour organiser des activités de qualité le mercredi.

LE PLAN "SPORT-SANTÉ"

Encourage la pratique du sport comme outil de prévention et de traitement des maladies chroniques. Des initiatives comme le "sport sur ordonnance" permettent aux médecins de prescrire une activité physique adaptée aux patients souffrant de maladies chroniques, avec parfois une prise en charge financière partielle par certaines mutuelles

LES SUBVENTIONS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'ANS accorde des subventions aux clubs, associations et collectivités pour favoriser l'accès au sport pour tous. Ces aides peuvent financer des projets de développement, d'inclusion, et d'amélioration des infrastructures sportives.

LE PROGRAMME "SAVOIR NAGER"

Destiné aux enfants de 6 à 12 ans et vise à favoriser l'apprentissage de la natation. Les cours sont gratuits ou à coût réduit et permettent d'acquérir les bases de la natation en toute sécurité.

LE PROGRAMME « SAVOIR ROULER À VÉLO »

Encourage et facilite l'apprentissage du vélo chez les enfants. Ce programme vise à promouvoir la mobilité active et sécurisée en milieu urbain et rural, en intégrant la pratique du vélo dans les parcours éducatifs des jeunes.



RÉGION OCCITANIE

LE FONDS DE SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS

Destiné à aider les clubs sportifs locaux à se développer et à améliorer leurs structures. Il peut financer l'achat de matériel, l'organisation d'activités, ou encore la rénovation d'installations sportives.

BOURSES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Aident les clubs à concilier leur pratique sportive avec leurs études ou leur insertion professionnelle. Ces aides peuvent couvrir des frais de formation, de déplacement, ou d'équipement.

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux. Ce dispositif vise à promouvoir la région à travers le sport et à dynamiser le territoire.

PLAN SPORT-SANTÉ

La région met en place des actions pour encourager la pratique sportive comme moyen de prévention et de traitement de certaines maladies. Des programmes spécifiques sont développés pour différents publics, notamment les seniors, les personnes en situation de handicap, et les personnes atteintes de maladies chroniques.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SPORTIFS INNOVANTS

La région soutient les projets sportifs innovants qui contribuent à la diversification et à l'enrichissement de l'offre sportive locale. Cela peut inclure des initiatives de sport adapté, de nouvelles pratiques sportives, ou des projets mêlant sport et numérique.



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



Propose des animations sportives, des stages, et des événements pour promouvoir la pratique sportive auprès de différents publics. Elle offre un soutien logistique et matériel aux associations, communes et clubs sportifs de l'Hérault.

AIDES AUX CLUBS SPORTIFS

Pour leur fonctionnement et leurs projets de développement. Ces aides peuvent couvrir les frais d'organisation d'activités, l'achat de matériel, ou la participation à des compétitions.





AIDE À L'ÉQUIPEMENT SPORTIF

Le département subventionne les communes et les intercommunalités pour la construction, la rénovation ou l'amélioration d'équipements sportifs. Cela inclut les gymnases, les stades, les terrains de sport, et autres infrastructures nécessaires à la pratique sportive.

PLAN « HÉRAULT NATURE SPORT »

Promotion de la pratique sportive en plein air et valorisation du patrimoine naturel du département. Il inclut des projets de développement de sentiers de randonnée, de parcours de VTT, et d'autres infrastructures permettant de pratiquer des activités sportives en pleine nature.

AIDE FINANCIÈREMENT LES COLLÈGES



Sur le dispositif « Savoir Nager »

quartiers2030 CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030

Orientation stratégique

PRIORITÉ 1 – ÉDUCATION ET JEUNESSE

1.4 : Promouvoir la culture et le sport pour toutes et tous :

1.4.2 : Développer une offre sportive adaptée et en favoriser la pratique tout au long de la vie.

1.4.3 : Rénover et développer les équipements sportifs et culturels.

PRIORITÉ 2 – ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX ET LIEN SOCIAL

2.2 : Favoriser l'animation de la vie sociale

2.2.1 : Favoriser la mixité / promouvoir l'ouverture à la différence

2.2.2 : Développer les partenariats et la communication autour des projets sociaux

2.2.3 : Aller vers les publics et favoriser l'implication des habitants

PRIORITÉ 4 - CADRE DE VIE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

4.1 - Favoriser la tranquillité publique et la sécurité dans les quartiers

4.1.1. Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance

4.1.2. Améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

4.1.3 Améliorer la tranquillité publique et le vivre ensemble

4.2.2. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions. Relier la ville aux extérieurs



LES LABELS



"VILLE ACTIVE & SPORTIVE"

Attribué aux communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sous toutes ses formes. Il valorise les initiatives locales en matière de sport pour tous, de loisirs sportifs et d'équipements adaptés.

SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

Destiné aux structures qui mettent en place des actions de promotion de l'activité physique à des fins de santé. Il est attribué aux clubs, associations et collectivités qui proposent des programmes adaptés aux besoins des différents publics, notamment les personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap.



"DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S' ENGAGE"

Attribué par le CNOSE, ce label reconnaît les initiatives des clubs et des collectivités en faveur du développement durable. Il valorise les actions visant à réduire l'impact environnemental des activités sportives, à promouvoir des comportements écoresponsables, et à intégrer les dimensions sociales et économiques du développement durable.



LABEL "ÉDUCATEUR HANDISPORT"

Certifie la compétence des éducateurs spécialisés dans l'encadrement des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap. Il garantit la qualité et la sécurité des pratiques proposées aux athlètes handisport.



« CLUB FORMATEUR »

Attribué par diverses fédérations sportives, ce label reconnaît les clubs qui mettent en œuvre des actions spécifiques pour la formation et le développement des jeunes athlètes. Il valorise les structures qui investissent dans la formation de leurs encadrants et dans l'accompagnement des jeunes talents.



« MAISON SPORT-SANTÉ »

Ce label est attribué aux structures qui accueillent et orientent les personnes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins de santé. Il garantit la qualité de l'accompagnement et des conseils prodigués, ainsi que la compétence des professionnels impliqués.



LABEL « CLUB CITOYEN »

Ce label valorise les clubs sportifs qui s'engagent dans des actions de responsabilité sociale et citoyenne. Il reconnaît les initiatives visant à promouvoir l'inclusion, la mixité, le respect, et les valeurs de solidarité au sein du club et de la communauté locale.

Mais aussi des labels par pratiques sportives souvent décerné par les fédés :

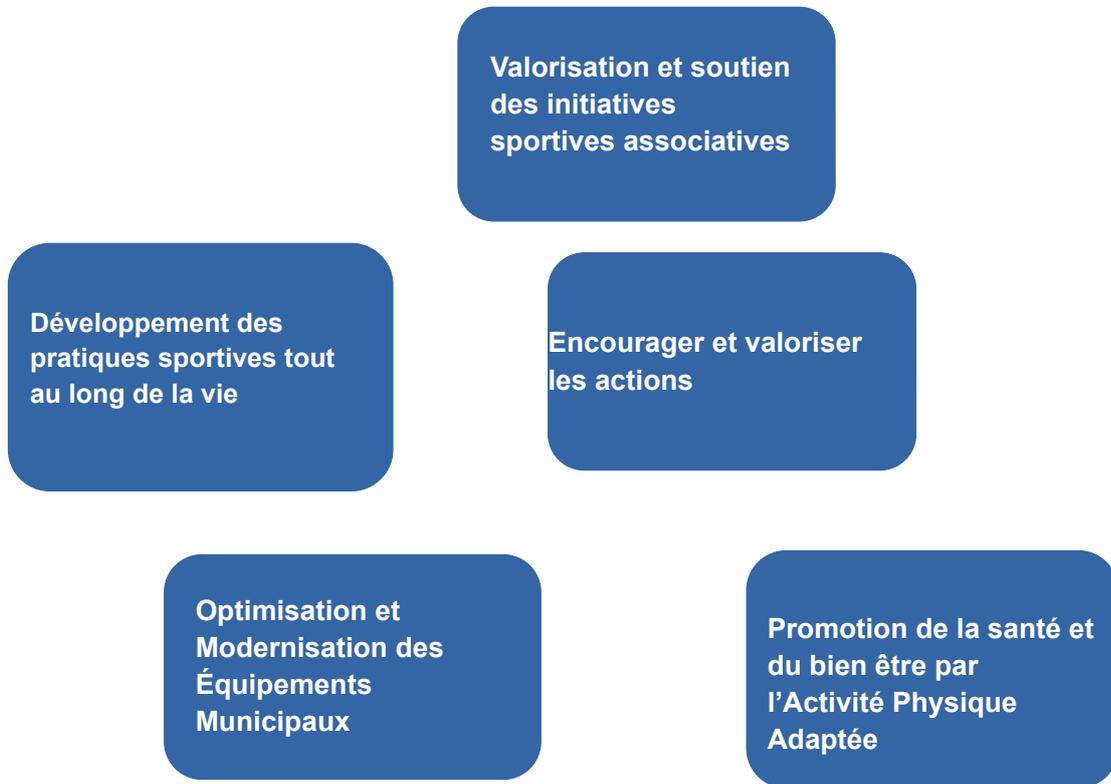
- Label "École Française de Vélo
- Label "École de Rugby
- Label "Qualité des Écoles de Natation »





LES AXES ET OBJECTIFS DE CE PROJET

LES 5 AXES DE L'ACTION LODÉVOISE DANS LE SPORT





AXE 1 : VALORISATION ET SOUTIEN DES INITIATIVES SPORTIVES ASSOCIATIVES

Axe opérationnel	Nom de l'action	Années de réalisation	Objectifs
Subventions aux clubs	3 vagues de demande de subvention chaque année	Chaque année	Répondre aux besoins financiers des associations et ainsi les soutenir.
	Possibilité de subvention exceptionnelle sur un évènement spécial	Chaque année	Répondre aux besoins financiers lors d'évènement défini valorisant notre ville.
	Mise à disposition d'équipement à faible coût.	Chaque année	Développer la pratique sportive des Lodévois et Lodévoises grâce à des équipement de qualités et entretenu
	Achat de mini bus déplacement clubs	2025	Proposer un soutien matériel aux clubs pour leurs déplacements
Achat de matériel	Une enveloppe réservée au soutien logistique des clubs	Chaque année	Afin de développer leurs pratiques, les clubs ont besoin de matériel pédagogique. La mairie les soutient dans ce sens.
Renfort sur des évènements	Aide humaine et logistiques sur des évènements définis.	Chaque année	Soutenir des évènement ayant un fort rayonnement territorial



AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES TOUT AU LONG DE LA VIE

Axe opérationnel	Nom de l'action	Années de réalisation	Objectifs
Savoir rouler	Mise en place du SRAV pour chaque enfant scolarisé en école primaire	Chaque année	Enseigner aux enfants les compétences nécessaires pour rouler en toute sécurité à vélo.
Savoir nager	Cours de natation par des moniteur diplômé pour chaque enfant scolarisé.	3 mois chaque année	Lutte contre la noyade
Savoir « courir »	Cours d'activité physique et sportive dans les écoles Lodévoises	Chaque année	Développement des compétences motrices des élèves, Promotion de la pratique sportive Liens vers les clubs locaux et les partenaires de la ville Vivre ensemble, promotion de la citoyenneté
Prévention des chutes	Mise en place de programme adapté sportif pour les seniors	Chaque année	Améliorer la santé, la qualité de vie et l'autonomie des participants.





• **AXE 3 : ENCOURAGER ET VALORISER LES ACTIONS**

Axe opérationnel	Nom de l'action	Années de réalisation	Objectifs
Évènementiel	Fête des associations Fête du sport Remise de trophée de la ville	Chaque année	Mettre en lumière les associations sportives lodévoises Relations inter clubs Faire la promotion des bons résultats sportifs
Communication	Communiquer sur les résultats des clubs individuels et collectifs Communiquer sur les actions mises en place	Chaque semaine	Promotion et Visibilité des associations sportives

AXE 4 : OPTIMISATION ET MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Axe opérationnel	Nom de l'action	Années de réalisation	Objectifs
Optimisation et Modernisation des Équipements Municipaux	Remise en état et entretiens de tous les équipements sportifs de la ville. Recherche sur la possibilité de création de nouveaux équipements	Chaque année	Maintenir en état des structures sportives municipales Créations de nouveaux équipements
Valoriser la piscine Nautilia	« Vient nager, vient bouger, pendant l'été »	Chaque temps d'ouverture de la piscine.	Avoir des locaux et des bassins de qualité. Développer les actions incitant les Lodévois.e.s à venir nager et profiter des bassins



AXE 5 : PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Axe opérationnel	Nom de l'action	Années de réalisation	Objectifs
Promotion de la santé et du bien être par l'APA	Programme d'activité physique adapté pour des publics ciblés	Chaque année	Bien être physique et mental Lutte contre la sédentarité Lutte contre l'isolement
Évaluation des 5-12 ans	Évaluation des élèves de la maternelles au primaires	2025	Évaluer la condition physique (force, la souplesse, l'équilibre, le niveau d'AP et de sédentarité, le profil nutrition et leur qualité de vie.
Santé et activité physique adapté au travail	Développement d'activités sportives pour les salariés Mise en place de challenge inter entreprise Aide financière à l'inscription sur des événements ponctuels	Chaque année	Réduction du stress et amélioration de la santé mentale Augmentation de la productivité et de la concentration Promotion d'un mode de vie sain et actif

Le sport et l'activité physique et sportive sont considérés comme un **patrimoine partagé, accessible à tous et toutes**. La pratique physique et sportive est un droit fondamental, similaire à l'accès à l'éducation ou à la santé. La ville et les infrastructures sportives sont conçues pour favoriser l'inclusion et encourager la participation de chacun et chacune.

Ce projet sportif municipal incarne **un engagement en faveur d'une ville plus active, inclusive et solidaire**. En investissant dans des infrastructures modernes, en soutenant les associations locales, et en promouvant l'accès au sport pour tous, nous renforçons le lien social et améliorons la qualité de vie des Lodévois et Lodévoises. Ce projet est le fruit d'une vision commune, portée par des valeurs d'équité et de dynamisme, et se veut une pierre angulaire du développement durable de notre territoire. Faisons du sport un vecteur d'épanouissement et de cohésion pour tous et toutes.